



PROGRAMME DE FORMATION

Document remis au stagiaire avant son inscription (Article L 6353-8 du Code du Travail)

PHILOSOPHIE : PLATON ET ARISTOTE

Comment définir la « nature » humaine, la « personne »,
l'« être » et la « substance » ?

M. Thierry DASSE

Horaires et dates, durée

Du 24 septembre 2022 au 10 juin 2023 / (24h de cours)

Cours magistral :

- Samedi 24 septembre 2022 : 15h30-18h00
- Samedi 15 octobre 2022 : 13h30-16h00
- Samedi 10 décembre 2022 : 13h30-16h00
- Samedi 14 janvier 2023 : 09h00-12h00
- Samedi 11 mars 2023 : 09h00-12h00 et 13h30-16h00
- Samedi 13 mai 2023 : 13h30-16h00
- Samedi 10 juin 2023 : 09h00-12h00 et 13h30-16h00

Durée : 24h

Crédits : 5 ECTS

Référence : PHILO

Lieu

- Centre Pastoral Paul VI, Allée Georges Pompidou, 06560 VALBONNE.

Public

- Animateurs en pastorale scolaire, animateurs, laïcs en mission ecclésiale, salariés des associations diocésaines, des paroisses, des établissements scolaires, des DDEC, aumôniers, toute personne intéressée.

Pré-requis

- Entretien avec la Direction
- Pour les Étudiants Réguliers qui souhaitent obtenir le DUET, photocopie du Baccalauréat de l'État.

Présentation du cours

Ce cours nous permettra de découvrir les fondements de la philosophie ainsi que les influences de Platon et d'Aristote sur la philosophie du Moyen Âge, moderne et contemporaine.

Quelques thèmes seront abordés plus particulièrement : politique et démocratie, éthique.

La métaphysique nous invitera à voir (ou à revoir) les notions de nature, de personne, d'être et de substance.

Objectifs professionnels

À l'issue de la formation, l'étudiant sera capable :

- De mieux comprendre les outils conceptuels philosophiques pour lire et comprendre de manière autonome les sources antiques - *(cf. Plan du cours, Introduction)*.
- De mieux maîtriser des concepts clés de l'anthropologie philosophique sur des notions de nature, de personne, d'être et de substance provenant de la philosophie antique - *(cf. Plan du cours, chap. I)*.
- De mieux maîtriser de manière autonome dans la conceptualité philosophique antique des thèmes tels que la politique, la démocratie et l'éthique - *(cf. Plan du cours, chap. II, III et IV)*.
- De mieux saisir les enjeux d'un texte de philosophie antique et savoir le contextualiser - *(cf. Plan du cours, chap. V)*.

Contenu - Plan du Cours

Introduction

Les présocratiques : les écoles ioniennes et éléates
Le problème du vocabulaire grec

I. Les notions fondamentales chez Platon et Aristote

Être
Essence
Substance
Nature
Personne
Hypostase
Éternel

II. Platon et Aristote

L'idéal démocratique
La liberté et le mal

III. Platon

Les utopies

IV. Aristote

L'éthique

V. Le Bon, le Beau et le Vrai

Conclusion

Compétences du formateur

- Thierry DASSE : Prêtre du diocèse de Nice. Docteur en Philosophie. Il est directeur des pèlerinages du diocèse de Nice et vicaire des paroisses Saint Jean-Baptiste – Le Vœu et Saint Jean XXIII.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

- Cours magistral en présentiel (ou Zoom si nécessaire)
- Plateforme numérique
- Mise à disposition de plan de cours et bibliographie
- Lecture et discussion des textes
- Mise en situation / jeu de rôle
- Autre :

Prise en compte du handicap

Lors de l'entretien avec la Direction, l'équipe pédagogique prendra bien en considération les besoins particuliers, en cherchant les meilleures adaptations possibles concernant les supports du cours. La référente de l'ITFP pour toutes ces questions est Madame Francine BRIZARD, secrétaire de l'ITFP. (Tél. 04 93 06 01 72).

Équipement et salles

- L'amphithéâtre (pour les cours magistraux) est équipé de vidéoprojecteur et de tableau blanc.
- Les salles de Travaux dirigés (salles 2,3 et 4) sont équipées uniquement de tableau blanc.
- La bibliothèque vous permet de consulter ou emprunter les ouvrages de la bibliographie et d'autres ouvrages de référence (même horaires que le secrétariat - voir horaires sur le site).
- Une salle de travail personnel est également disponible à la bibliothèque.

Liste des équipements mise à disposition des stagiaires

- WIFI (amphithéâtre, salles 2,3 et 4, bibliothèque)
- Photocopieur (au secrétariat)
- Bibliothèque (accessible aux horaires du secrétariat)
- Plateforme Moodle (suivi pédagogique)

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : de favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus enlevée.

Modalité et délai d'accès

Pour les **Étudiants Réguliers**, l'inscription académique est effective après que le candidat ait rencontré la Direction en rendez-vous particulier, qu'il ait rempli tout le dossier administratif et qu'il ait payé les frais d'inscription.

Pour les **Salariés en formation professionnelle**, l'inscription est réputée acquise lorsque la convention est signée par l'employeur ou à défaut à réception de l'accord de prise en charge. Nous contacter minimum 15 jours auparavant pour établir le dossier.

Pour les **Auditeurs libres**, il leur suffit de remplir le dossier administratif et de payer les frais d'inscription, selon les cours choisis.

Tarif et prise en charge

Cours : 110 €. (Non assujetti à la TVA)

Une prise en charge de ce cours peut être demandée auprès des organismes financeurs.

Bibliographie

PLATON, *Timée*, édition intégrale et annotée Broché – 10 août 2020

PLATON, *Apologie de Socrate*, Poche – 5 avril 2017.

PLATON, *Théétète*, Broché – 8 juin 2016.

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, Ed. Vrin, 1 janvier 1994.

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

- Feuilles de présence emmargées par le stagiaire et le professeur

Modalité d'évaluation des résultats ou d'acquisition des compétences

- Soit par *Dissertation* à l'écrit (7-8 pages max), soit par un *Examen de fin d'année* à l'oral.

*Cette formation est donnée pour la première fois en tant que formation professionnelle.
Ces critères d'évaluation seront désormais tenus en compte :*

Note moyenne sur 10 de satisfaction globale de cette formation	N/A
Taux de réalisation (présentisme sur le cours)	N/A
Taux de validation à la valorisation professionnelle	N/A

Période d'actualisation : chaque année, à la fin de la formation donnée (le cours spécifique)
Source : basé sur le tableau de satisfaction rempli par les stagiaires, le tableau de validation, et les feuilles d'emargement signées par les stagiaires et le formateur.